



La période des déclarations fiscales approche, EBP rappelle aux experts-comptables et aux TPE-PME, que certains logiciels peuvent leur faciliter la vie :
 « **EBP Liasse Fiscale** » et « **EBP Etats Financiers** » !

Flash Presse, 11 Avril 2013 - Toutes les entreprises* sont concernées par les déclarations fiscales annuelles et doivent envoyer leurs déclarations fiscales d'ici le 3 mai (déclarations papier) ou 18 mai (télédéclarations) à la DGFIP**. TPE, professionnels libéraux, experts-comptables, et PME ont besoin d'un logiciel performant et agréé pour établir et expédier à la DGFIP** leurs liasses fiscales. Les logiciels **EBP Liasse Fiscale** et **EBP Etats Financiers Entreprises** répondent à leurs besoins avec des fonctionnalités claires et surtout l'interface et la puissance de la technologie Open Line™.



Du côté des petites entreprises
EBP Liasse Fiscale



Du côté des PME (de 10 à 50 salariés)
EBP Etats Financiers Entreprises

Voici quelques-unes de ses fonctions principales :

- **Général** : mono-liasse, barre de tâches et de navigation, assistant de navigation, aide en ligne accessible à tout moment, accès au dossier par mot de passe, agrément pour l'année en cours de la DGFIP, certifiant la conformité des états fiscaux édités aux exigences de l'administration
- **Récupération des données** : visualisation des liasses antérieures (jusqu'à 2009), import paramétrable d'une balance issue d'un logiciel de comptabilité EBP ou d'un autre logiciel (format .txt ou .csv)
- **Edition** : édition d'une liasse en fonction du régime fiscal (Réel Normal ou Réel Simplifié) et du mode d'imposition (BIC : IR, BIC : IS ou BNC)
- **Traitements** : Calcul automatique de la liasse selon le mode d'imposition paramétré et en fonction du régime fiscal, mise à jour dynamique des données en cas de modification dans une liasse ou une balance, outil d'archivage et de restauration partiel des dossiers, gestion des données répétables, export de la liasse au format pdf... *En nouveautés 2013, la gestion des formulaires de liquidation IS et création de fiches Associé et Immeuble SCI dans un dossier (SIREN)*

Voici quelques-unes de ses fonctions principales :

- **Général** : version monoposte, Gestion de 10 entreprises fiscales / entités juridiques, barre de tâches et de navigation, assistant de navigation, aide en ligne accessible à tout moment, accès au dossier par mot de passe, agrément pour l'année en cours de la DGFIP, certifiant la conformité des états fiscaux édités aux exigences de l'administration
- **Récupération des données** : visualisation des liasses antérieures (jusqu'à 2009), import paramétrable d'une balance issue d'un logiciel de comptabilité EBP Comptabilité et immobilisations Open Line™, *et, nouveauté 2013, la création de dossiers (SIREN) depuis le logiciel de Comptabilité Open Line™*
- **Edition** : édition de liasses en fonction du régime fiscal (Réel Normal ou Réel Simplifié) et du mode d'imposition (BIC : IR, BIC : IS ou BNC) *En nouveautés 2013, détails du bilan et du compte de résultat pour les bénéficiaires agricoles (régime normal)*
- **Traitements** : Calcul automatique des liasses selon le mode d'imposition paramétré et en fonction du régime fiscal, mise à jour dynamique des données en cas de modification dans une liasse ou une balance, outil d'archivage et de restauration partiel des dossiers, gestion des données répétables, export des liasses au format pdf... *En nouveautés 2013, la gestion des formulaires de liquidation IS et création de fiches Associé et Immeuble SCI dans un dossier (SIREN)*
- **Plaquettes** : personnalisation des plaquettes, possibilité de créer des plaquettes indépendantes des liasses pour effectuer des analyses ou des situations, ajout de document au format .docx, intégration de cellules, du détail du Bilan, Compte de Résultat...

>> Bien sûr, ces fonctionnalités ne sont pas exhaustives, le reste est à découvrir dans les versions complètes des logiciels. Ceux-ci sont développés sous Open Line™, la nouvelle gamme lancée en 2008, qui ne cesse de séduire les utilisateurs EBP : plus faciles à utiliser, plus personnalisables, les logiciels développés sous Open Line Technology™ permettent aux entreprises d'accéder à une solution de gestion évolutive, puissante et ergonomique !

>> EBP édite aussi une version de production pour les cabinets comptables.



Pour gagner encore plus de temps, EBP propose également le service **EBP Télédéclaration** : il permet aux entreprises de télédéclarer leur TVA et leurs liasses fiscales de manière simple, rapide et sécurisée. Les déclarations sont agréées et directement envoyées à la **Direction Générale des Finances Publiques**. Avec la gamme Etats Financiers d'EBP, les utilisateurs peuvent envoyer leurs liasses fiscales au format EDI-TDFC directement à la DGFIP** et suivre l'avancement de leur télédéclaration via le logiciel.

Retrouvez sur le site, une vidéo explicative : <http://oua.be/w07>

* Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, les entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) ou bénéficiaires non commerciaux (BNC), les entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles (BA) ou encore les SCI (Sociétés civiles immobilières) et les SCM (Sociétés civiles de moyens) des professions libérales.

** DGFIP - Direction Générale des Finances Publiques

Contact presse : Agence Elektron Presse - Julie Uzan - julie@elektron-presse.com - 01.45.26.05.03



Depuis sa création, en 1984, EBP s'est imposé sur le marché des logiciels de gestion. Elle a développé des outils de gestion informatique destinée aux PME-PMI, aux artisans, aux commerçants et aux professions libérales. L'entreprise compte 380 collaborateurs en Europe dont plus de 150 développeurs et techniciens, elle distribue des logiciels de Comptabilité, Gestion Commerciale, Paye et CRM en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse et au Mexique. 560 000 clients font confiance à EBP au quotidien !